

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6–10 juin 2011

PROJETS DE PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2011/8/1
10 mai 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE PROGRAMME DE PAYS HONDURAS 200240 (2012–2016)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODPC*: M. P. Medrano tél.: 066513-2323

Attaché de liaison, ODPC: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

RÉSUMÉ

Au Honduras, l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine, la moitié de la population vit dans une situation d'extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire. Des facteurs tels que les inégalités en matière d'accès à la terre, la production alimentaire insuffisante, le chômage élevé ou l'exposition aux catastrophes naturelles ralentissent les progrès dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

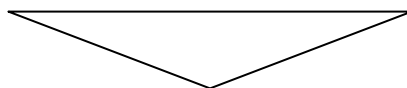
Lors d'une l'évaluation récente du programme de pays 2008-2011, il a été recommandé d'apporter un certain nombre d'améliorations, notamment d'accroître l'efficacité des interventions qui ciblent les enfants pendant l'étape la plus favorable, c'est-à-dire la période critique de 1 000 jours à partir de la conception et d'accorder davantage d'attention au renforcement des capacités dans la perspective d'un transfert progressif de la responsabilité du programme d'alimentation scolaire. Le soutien apporté par les pouvoirs publics honduriens dans le domaine de l'alimentation scolaire s'accroît depuis 2004 et bénéficie aujourd'hui à 1,2 million d'élèves du primaire, sachant que le PAM vient en aide à 200 000 autres enfants. Le programme d'alimentation scolaire financé par le Gouvernement est géré par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire; le PAM fournissant un appui technique pour les achats et la logistique.

Le programme de pays 200240 ciblera les populations les plus vulnérables des régions du Sud et de l'Ouest, qui sont les plus touchées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ses objectifs sont les suivants: i) permettre à un plus grand nombre d'enfants d'achever le cycle d'enseignement primaire; ii) prévenir et réduire la dénutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral; et iii) diversifier les moyens de subsistance pour renforcer la capacité de résistance des communautés aux aléas climatiques. Trois composantes sont prévues: i) alimentation scolaire; ii) appui nutritionnel aux groupes vulnérables; et iii) agroforesterie et aménagement des bassins versants en faveur de l'adaptation aux chocs d'origine climatique. Le programme de pays renforcera les capacités des services gouvernementaux concernés afin de leur permettre de prendre en charge les activités le moment venu, en particulier le programme d'alimentation scolaire. Ce programme de pays permettra au PAM de venir en aide à 468 000 bénéficiaires sur cinq ans.

Le programme de pays 200240, élaboré en consultation avec le Gouvernement, concorde avec les plans nationaux de développement, les stratégies récemment adoptées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et le programme "Bonus 10 000" qui a pour objet de mettre en place des filets de protection sociale sous forme de transferts monétaires à l'intention des populations les plus vulnérables. Il est également conforme: i) aux interventions prévues dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2012-2016 dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'éducation, du

VIH/sida et du changement climatique; ii) aux Objectifs stratégiques du PAM 2, 4 et 5¹; et iii) aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 7.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note du projet de programme de pays Honduras 200240 (2012–2016) (WFP/EB.A/2011/8/1), lequel nécessite 27 134 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 21,5 millions de dollars É.-U., et autorise le Secrétariat à élaborer un programme de pays, en tenant compte des observations formulés par les membres du Conseil.

¹ Objectif stratégique 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; Objectif stratégique 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; et Objectif stratégique 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Honduras est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui se classe au 106^{ème} rang sur 169 pays dans le classement en fonction de l'indice de développement humain établi en 2010². Le revenu annuel moyen par habitant s'élève à 1 690 dollars, mais la répartition des revenus et de la consommation est très inégale selon les régions et les groupes sociaux; le coefficient de Gini est de 58³.
2. La moitié des 8 millions d'habitants sont en situation d'insécurité alimentaire grave⁴. Les causes principales en sont l'accès insuffisant aux vivres du fait de la pauvreté, la faible croissance économique, la croissance démographique, le chômage, la faible productivité de l'agriculture et la modicité des rémunérations dans ce secteur, ainsi que les disparités dans la répartition des richesses⁵.
3. La croissance économique et l'essor des revenus n'ont pas suivi le rythme d'augmentation rapide de la population, et certains groupes restent marginalisés. Même si la proportion de la population extrêmement pauvre et celle de la population pauvre ont reculé respectivement de 8 et 5 pour cent entre 2001 et 2009, le nombre de ménages vivant dans la pauvreté a augmenté de 205 000 en raison de la croissance démographique. Le pays n'est donc pas en bonne voie pour atteindre l'objectif 1 du Millénaire pour le développement. L'incertitude économique et politique actuelle ralentit le rythme de développement des populations les plus pauvres et les plus vulnérables⁶. Le chômage constitue un défi majeur: seuls 28 pour cent de la population sont employés dans le secteur structuré⁷.
4. En 2009, le secteur agroalimentaire représentait 13 pour cent du produit intérieur brut et employait 37 pour cent de la population économiquement active. Le développement de l'agriculture est freiné par le manque de terres arables, lesquelles ne représentent que 15 pour cent de la superficie totale. Les petits exploitants agricoles, qu'ils soient fermiers ou propriétaires, représentent environ 70 pour cent de la population rurale, et les sans-terre 30 pour cent. Ces derniers gagnent la majeure partie de leurs revenus en occupant des emplois d'ouvrier agricole saisonniers ou de travailleur migrant.
5. L'accès limité à des terres productives, aux technologies et aux intrants agricoles se traduit par des rendements médiocres; les rendements céréaliers se situent bien en deçà de la moyenne régionale, et la faible productivité conjuguée aux migrations et aux transformations de l'agriculture a réduit le volume de produits alimentaires disponibles au sein du pays. Le recul de la production céréalière nationale entre 1990 et 2009 a accru la dépendance à l'égard des importations⁸. En dépit des efforts entrepris pour constituer une

² Programme des Nations Unies pour le développement. 2010. *Rapport sur le développement humain, 2010*. New York.

³ Le Honduras est classé parmi les pays d'Amérique latine où les inégalités sont les plus marquées.

⁴ PAM. 2003. Évaluation de la sécurité alimentaire et analyse et cartographie de la vulnérabilité au Honduras. Tegucigalpa; Shapouri, S. et al. 2010. *Food Security Assessment, 2010–2020*. Global Food Assessment n° 21, Economic Research Service (Ministère de l'agriculture des États-Unis). Washington DC.

⁵ Ministère de la Présidence. 2010. *Current Status of Food Security and Nutrition in Honduras*. Tegucigalpa.

⁶ Nations Unies. Edition 2010 du *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*. New York.

⁷ Institut national de la statistique, 2009.

⁸ Shapouri, S. et al. 2010.

réserve nationale permanente de maïs et de haricots, les quantités sont insuffisantes pour satisfaire la demande intérieure; le Honduras importe en moyenne 250 000 tonnes de maïs jaune, 146 000 tonnes de riz et 3200 tonnes de haricots par an.

6. La faiblesse de la production céréalière est aggravée par les pertes dues aux catastrophes naturelles et à l'aménagement inadapté des bassins versants. Du fait de sa topographie montagneuse, de la déforestation et de la mauvaise utilisation des sols, le Honduras est particulièrement exposé aux effets du changement climatique, comme le montre l'indice mondial des risques d'origine climatique⁹. Les fréquentes catastrophes naturelles entraînent de mauvaises récoltes et des hausses de prix, et aggravent les risques de glissements de terrain et d'inondations. En 2010, 55 pour cent des dégâts causés par les intempéries ont été enregistrés dans le secteur de l'agriculture: lors de la première récolte, 41 300 hectares étaient sinistrés et 11 400 tonnes de haricots et 15 900 tonnes de maïs ont été perdus¹⁰; et lors de la seconde récolte, 37 pour cent du maïs et 33 pour cent des haricots ont été anéantis¹¹.
7. La pauvreté touche principalement les petits agriculteurs, les paysans sans terre et les ouvriers agricoles des zones rurales, lesquelles abritent 74 pour cent de la population pauvre et 86 pour cent de la population extrêmement pauvre¹². Les femmes et les groupes autochtones comptent parmi les plus démunis; les ménages dirigés par une femme disposent de revenus inférieurs de 30 pour cent à ceux des ménages dirigés par un homme, et ils reçoivent une part excessivement faible des aides sociales versée par l'État. Environ 71 pour cent des autochtones, soit 6 pour cent de la population, vivent au-dessous du seuil de pauvreté: il s'agit notamment de paysans pratiquant l'agriculture de subsistance et de travailleurs saisonniers, dont beaucoup ne possèdent pas de terres.
8. Une proportion non négligeable d'enfants ne termine pas le cycle d'enseignement primaire, surtout dans les zones rurales. En 2009, 11 pour cent des enfants de 6 à 11 ans n'étaient pas scolarisés, et 42 pour cent des enfants n'allaient pas au terme du cycle élémentaire¹³. La pauvreté est la principale cause de la faiblesse des taux de scolarisation et d'assiduité: les garçons, en particulier, sont souvent retirés de l'école pour travailler. Ce phénomène contribue à perpétuer la pauvreté de génération en génération.
9. Les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement exposés à la dénutrition et aux carences en micronutriments¹⁴; 10 pour cent des nouveau-nés souffrent d'insuffisance pondérale, 25 pour cent des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance et 50 pour cent des enfants de moins de 2 ans sont anémiés.

⁹ Harmeling, S. 2010. *Global Climate Risk Index 2010*. Berlin, Germanwatch.

¹⁰ *El Heraldo*, 2010. *Honduras: productores pierden más de 59,000 manzanas de cultivos*. 23 septembre www.americaeconomia.com/negocios-industrias/honduras-productores-pierden-mas-de-59000-manzanas-de-cultivos.

¹¹ Suivi réalisé en 2010 par la FAO dans les départements de Choluteca, Valle, Francisco Morazán (Sud) et La Paz.

¹² Fonds international de développement agricole, 2010. *Rural poverty in Honduras (Pauvreté rurale au Honduras)*. IFAD. www.ruralpovertyportal.org/web/guest/country/home/tags/. Honduras. 2 pages.

¹³ United Nations System in Honduras. 2010, *Millennium Developments Goals, Honduras 2010*. Third Country Report. Tegucigalpa.

¹⁴ Bureau du Président. 2010. *Situación Actual de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en Honduras a Diciembre 2009. Factores determinantes en el contexto político, económico y social*. Tegucigalpa.

10. La plupart des personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire et de dénutrition chroniques vivent dans les régions du Sud et de l'Ouest¹⁵. Dans cette zone également appelée le "couloir de la sécheresse", la sécheresse est récurrente, l'accès aux terres productives limité, la production vivrière faible, les ressources naturelles dégradées et l'eau contaminée par les sédiments et par l'utilisation humaine et animale. À l'échelle nationale, le taux moyen de retard de croissance s'élève à 25 pour cent, mais il culmine à 49 pour cent dans le couloir de la sécheresse¹⁶. Le taux national moyen de malnutrition aiguë est de 1,1 pour cent, mais il peut atteindre 10 pour cent dans les zones en situation d'insécurité alimentaire du Sud-Ouest durant la saison de soudure qui va de janvier à mai¹⁷.
11. L'insécurité alimentaire constitue un obstacle majeur au développement humain au Honduras. En août 2010, un décret gouvernemental sur la sécurité alimentaire et la nutrition a élevé ces questions au rang de priorité nationale, et en novembre 2010 le Gouvernement a lancé la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de nutrition pour 2010-2022 (*Estrategia Nacional de Seguridad Alimentaria y Nutricional 2010-2022*, ENSAN)¹⁸; il s'agit d'une stratégie intersectorielle à mettre en œuvre dans plusieurs ministères. Les autorités ont également créé l'Unité technique pour la sécurité alimentaire et la nutrition (*Unidad Técnica de Seguridad Alimentaria y Nutricional*, UTSAN), qui sera chargée de coordonner la planification, le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre de l'ENSAN. En outre, un Comité technique interinstitutionnel de la sécurité alimentaire et de la nutrition (*Comité Técnico Interinstitucional de Seguridad Alimentaria y Nutricional*, COTISAN) a été instauré pour faciliter la concertation et la coordination entre les institutions publiques, le secteur privé et les organismes internationaux.
12. Selon l'ENSAN, les groupes de population les plus exposés à l'insécurité alimentaire sont les suivants: i) les enfants de moins de 2 ans (durant la période critique de 1 000 jours¹⁹); ii) les enfants de 24 à 59 mois et de 5 à 11 ans; iii) les femmes enceintes, les mères allaitantes et les femmes en âge de procréer; iv) les peuples autochtones; v) les personnes présentant un handicap; et vi) et les personnes vivant avec le VIH.
13. Le taux de prévalence du VIH est de 0,68 pour cent²⁰. La transmission hétérosexuelle est le principal vecteur de contamination, devant la transmission parent-enfant. Les enquêtes sociales menées par le Ministère de la santé pour déterminer la sécurité alimentaire et la situation sociale des patients sous traitement antirétroviral ont établi un lien entre l'insécurité alimentaire et le VIH: la plupart des personnes vivant avec le virus sont sans emploi, analphabètes et stigmatisées, ce qui aggrave leur situation.

¹⁵ Les communes de la région du Sud se trouvent dans le couloir de la sécheresse; la région de l'Ouest comprend des municipalités des départements de La Paz, Intibucá, Lempira, Copán, Ocotepeque et Santa Bárbara.

¹⁶ Institut national de la statistique, 2006. Enquête démographique et sanitaire, 2005–2006. Consultable sur <http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/FR189/FR189.pdf>

¹⁷ Évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence du PAM, 2008 et 2009.

¹⁸ L'ENSAN est alignée sur les cadres de développement du Gouvernement (*Visión de País et Plan de Nación*).

¹⁹ La période de 1 000 jours correspond aux neuf mois de la grossesse et aux deux premières années de la vie.

²⁰ Ministère de la santé, 2010.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

14. Le programme de pays 105380 (2008–2011) a permis de mener des activités d'alimentation scolaire destinées à favoriser la scolarisation primaire, et d'améliorer la nutrition et la santé des groupes vulnérables. En 2004, le PAM et le Gouvernement ont créé un fonds fiduciaire afin de contribuer au financement du programme national d'alimentation scolaire.
15. Le programme national d'alimentation scolaire concerne 1,4 million d'enfants par an: 1,2 million d'entre eux bénéficient de l'aide du Gouvernement et 200 000 de celle du PAM. Ce dernier s'est concentré sur les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire, ce qui a permis au Gouvernement d'élargir le programme à d'autres régions du pays afin de couvrir 86 pour cent des écoles primaires – ce qui en fait le plus vaste programme de filets de sécurité du Honduras. Le programme a permis d'augmenter les taux de scolarisation, d'assiduité et de poursuite des études chez les écoliers: le taux net de scolarisation primaire est passé de 86 pour cent en 1999 à 89 pour cent en 2009²¹. Les ressources du PAM ont contribué à mobiliser des contributions auprès du Gouvernement et du secteur privé.
16. La composante "appui nutritionnel aux groupes vulnérables" a bénéficié à 18 000 enfants de moins de 5 ans souffrant de dénutrition chronique légère ou modérée, femmes enceintes, mères allaitantes et patients sous traitement antirétroviral, dans 81 municipalités en situation d'insécurité alimentaire et 235 unités sanitaires²². L'assistance alimentaire à l'intention des patients sous traitement antirétroviral a facilité la prise régulière de médicaments et eu un effet positif sur l'état nutritionnel de ces personnes. Le traitement est dispensé dans des centres de traitement du VIH, lesquels proposent désormais aux patients, grâce au soutien du PAM, une évaluation nutritionnelle assortie de conseils. Le PAM a également renforcé les capacités du Ministère de la santé et de ses volontaires dans le cadre du programme de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI), en contribuant à l'actualisation du protocole de santé, en assurant des formations et en fournissant du matériel anthropométrique.
17. Le Honduras est un pays pilote de l'initiative Achats au service du progrès, qui relie les agriculteurs aux marchés et permet aux opérations du PAM de disposer d'une source fiable de produits alimentaires. En 2009, cette initiative a pourvu à 19 pour cent des besoins des activités d'alimentation scolaire, part qu'il est prévu de porter à entre 45 et 50 pour cent en 2011.
18. Le PAM a contribué à lutter contre la faim en participant à l'élaboration du Programme national pour la sécurité alimentaire et la nutrition (*Plan Nacional de Seguridad Alimentaria y Nutricion*) en 2006 et, plus récemment, de l'ENSAN. Ses capacités en matière de planification et d'appui logistique sont reconnues, et il devra fournir un appui technique supplémentaire aux institutions gouvernementales dont le taux de rotation du personnel est élevé.

²¹ Ministère de l'éducation, 2010.

²² Les patients sous traitement antirétroviral ont été pris en charge par l'intermédiaire de centres municipaux intégrés d'assistance.

19. L'analyse des réalisations du programme du pays conduite en 2010²³ a fait état d'une mise en œuvre satisfaisante des activités et d'une forte participation des communautés à la surveillance nutritionnelle, à la gestion de l'alimentation scolaire et à la préparation des repas. Lors de l'évaluation à mi-parcours de 2010 toutefois, il a été recommandé d'apporter notamment les améliorations suivantes: i) accroître l'efficacité des interventions nutritionnelles pendant la période de 1000 jours; et ii) accorder une plus grande attention au renforcement des capacités dans la perspective d'un transfert progressif au Gouvernement de la responsabilité des activités d'alimentation scolaire²⁴.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

20. Le programme de pays 200240 vise à réduire l'insécurité alimentaire. Il contribuera également à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 7²⁵ ainsi que les objectifs 1 et 3 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2010–2016 (PNUAD)²⁶, et il est conforme aux Objectifs stratégiques 2, 4 et 5.

21. Les objectifs spécifiques de l'intervention sont les suivants:

- aider le Gouvernement à faire progresser la scolarisation en maternelle et en primaire, et améliorer la santé des élèves (composante 1);
- améliorer l'état nutritionnel des jeunes enfants ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes, et augmenter le taux de survie des patients sous traitement antirétroviral (composante 2); et
- renforcer la capacité de résistance des ménages vulnérables qui vivent dans des environnements dégradés et qui sont exposés aux dangers climatiques (composante 3).

22. Le programme de pays 200240 a été conçu en concertation avec le Gouvernement et les partenaires dans le cadre de l'ENSAN, et il concorde avec les plans nationaux de développement (*Vision de País 2010–2038*, *Plan de Nación 2010–2022* et *Plan de Gobierno*²⁷, par exemple). Il ciblera les populations les plus vulnérables en situation d'insécurité alimentaire grave qui vivent dans les provinces du Sud-Ouest exposées à la sécheresse et aux inondations (le couloir de la sécheresse), et devrait venir en aide à 166 000 personnes par an²⁸.

²³ Analyse des filets de sécurité et du rapport coût-avantage, présentée par le Boston Consulting Group (à paraître).

²⁴ Évaluation décentralisée "School Feeding Programme and Attention to Vulnerable Groups" (Programme d'alimentation scolaire et attention portée aux groupes vulnérables). 2010. DARA, Tegucigalpa.

²⁵ 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; 3 – Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité infantile 5 – Améliorer la santé maternelle; 6 – Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies; 7 – Préserver l'environnement.

²⁶ PNUAD 2010–2016.

²⁷ Ces plans gouvernementaux, qui visent à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, poursuivent aussi des objectifs sectoriels en rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition. L'ENSAN est le principal cadre de la réalisation des activités relevant des composantes 2 et 3, car elle traite des questions de sécurité alimentaire et de nutrition et expose les grandes lignes des plans de mise en œuvre envisageables, notamment en faveur des patients sous traitement antirétroviral.

²⁸ Le programme de pays 200240 se concentrera sur les 45 municipalités en situation d'insécurité alimentaire grave des provinces du Sud-Ouest de Choluteca, Valle, El Paraíso, Francisco Morazán, La Paz, Intibuca et Santa Bárbara.

23. Il est probable que le programme d'alimentation scolaire se maintiendra durablement, mais il sera nécessaire de mettre en place d'autres filets de protection sociale à long terme, des projets de production et d'autres mécanismes de création d'emplois pour préserver la sécurité alimentaire et les améliorations obtenues en matière de nutrition. En conséquence, le programme de pays 200240 met l'accent sur le transfert des activités dans le cadre d'un plan de développement institutionnel conjoint entre le PAM et le Gouvernement, compte tenu de la priorité que celui-ci accorde aux zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire, les retards de croissance et l'anémie.

Composante 1: Alimentation scolaire

24. Cette composante a pour objet d'aider le Gouvernement à développer la scolarisation en maternelle et en primaire et à améliorer la santé des élèves du primaire. Les écoles bénéficiaires seront situées dans des zones présentant une forte prévalence de l'insécurité alimentaire, de faibles taux de scolarisation et d'assiduité, et des taux élevés d'abandon scolaire. Sur les cinq ans que durera le programme, 113 200 enfants par an recevront pendant toute l'année scolaire un repas cuisiné quotidien dans 2 190 écoles; au total, 203 700 enfants en bénéficieront. L'alimentation scolaire proposée par le PAM, qui sera concentrée dans le couloir de la sécheresse, complétera celle que fournit le Gouvernement dans la plupart des autres régions du pays.
25. Cette composante est conforme à la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire de 2009 et à la Politique nationale pour le secteur de l'éducation adoptée en 2008. Des activités complémentaires seront menées dans les écoles avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, afin de contribuer à mettre en place un ensemble d'interventions essentielles destinées à améliorer les bâtiments scolaires, les réseaux d'eau et d'assainissement et le déparasitage²⁹. Le PAM suivra les progrès accomplis au regard de ses huit normes de qualité en matière d'alimentation scolaire³⁰.
26. Les activités d'alimentation scolaire seront mises en œuvre en collaboration avec le Ministère de l'éducation; le Ministère du développement social apportera une contribution financière importante, qui devrait aller en augmentant au cours de la période couverte par le programme de pays, ce qui renforcera la pérennité du programme national d'alimentation scolaire et permettra d'en transférer la responsabilité le moment venu. Le renforcement des capacités sera intensifié et s'inscrira dans le cadre des plans relatifs institutionnels et à la décentralisation mis en œuvre au titre de l'ENSAN.

Composante 2: Appui nutritionnel aux groupes vulnérables

27. Cette composante vise à assurer une nutrition adaptée des enfants de moins de 5 ans, en particulier pendant la période favorable des 1 000 premiers jours, des femmes enceintes et des mères allaitantes. Le PAM viendra également en aide aux enfants et adultes touchés par le VIH qui sont en situation d'insécurité alimentaire ainsi qu'à leur famille, afin d'améliorer les taux de survie et le respect des traitements.

²⁹ Des données permettant de mesurer l'état d'avancement des activités au regard des indicateurs relatifs à l'application de la politique en matière d'alimentation scolaire seront recueillies. Il est prévu de renforcer les partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la santé dans le cadre du programme Écoles saines.

³⁰ 1: viabilité à terme; 2: alignement satisfaisant sur les politiques et programmes nationaux; 3: financement et budgets stables; 4: programme axé sur les besoins, économiquement rationnel et bien conçu; 5: solides dispositifs institutionnels d'exécution, de suivi et d'obligation redditionnelle; 6: stratégie de production et d'approvisionnement locaux; 7: partenariats et coordination intersectorielle solides; et 8: participation et appropriation solides de la communauté.

28. Les activités suivantes cibleront 200 400 bénéficiaires durant la période couverte par le programme de pays:
- prévention du retard de croissance au moyen de distributions générales de vivres aux enfants de 6 à 23 mois dans certaines zones exposées à l'insécurité alimentaire;
 - traitement de l'insuffisance pondérale par la supplémentation alimentaire des enfants de 24 à 59 mois sous-alimentés, sur la base du rapport poids/âge³¹, et traitement de la malnutrition chez les femmes enceintes et les mères allaitantes, établie en fonction du périmètre brachial³², par une supplémentation alimentaire jusqu'à six mois après l'accouchement;
 - filets de sécurité pour les familles comptant des enfants, des femmes enceintes ou des mères allaitantes sous-alimentés: durant la saison de soudure, qui s'étend d'avril à juillet, les familles les plus touchées par l'insécurité alimentaire réduisent leur consommation alimentaire de 60 pour cent environ³³; les familles durement touchées qui comptent des enfants, des femmes enceintes ou des mères allaitantes sous-alimentés recevront donc une ration familiale afin d'assurer la récupération nutritionnelle, de limiter le plus possible le partage des rations individuelles et d'encourager la fréquentation des centres de nutrition; et
 - évaluation et ciblage, dans le cadre des activités liées au VIH et sur la base d'évaluations nutritionnelles, des patients sous traitement antirétroviral en situation d'insécurité alimentaire ou nutritionnelle et de leurs familles: les patients sous traitement antirétroviral des zones sélectionnées recevront une ration familiale pendant six mois ainsi que des conseils en matière de nutrition, notamment sur les moyens de se prendre en charge. Les rations seront remises par le personnel des dispensaires, par l'intermédiaire des groupes d'entraide de personnes vivant avec le VIH; le PAM collabore avec la Rand Corporation et les Instituts nationaux de la santé des États-Unis dans le cadre de travaux de recherche sur l'incidence des conseils nutritionnels et de l'aide alimentaire sur le respect des traitements antirétroviraux; l'intervention menée pour lutter contre le VIH, qui est conforme aux protocoles en vigueur au Honduras en matière de traitement antirétroviral, s'appuiera sur les enseignements tirés de ce projet.
29. Les activités d'appui nutritionnel aux groupes vulnérables concernant l'alerte rapide et la surveillance nutritionnelle seront mises en œuvre en coordination avec le Ministère de la santé aux niveaux départemental et municipal, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organismes des Nations Unies travaillant dans le cadre de la Coalition pour la nutrition et la sécurité alimentaire. Le renforcement des capacités dans le cadre de la stratégie ENSAN sera mené avec le Ministère de la santé, en particulier en ce qui concerne l'évaluation de l'état nutritionnel et la diffusion de bonnes pratiques en matière d'intervention nutritionnelle.

³¹ En application du protocole national bénéficieront du programme de supplémentation alimentaire, les enfants dont l'écart réduit (z score) du rapport poids/âge est compris entre -3 et -2 (85-89 pour cent). Ils cesseront d'en bénéficier lorsque leur rapport poids/âge sera supérieur à ces valeurs pendant trois mois consécutifs. Le PAM réfléchit actuellement avec le Gouvernement à une révision des indicateurs anthropométriques utilisés pour le traitement de la malnutrition.

³² Pour les femmes enceintes et mères allaitantes, le critère d'admission sera un périmètre brachial inférieur à 23 cm.

³³ Évaluations de l'alimentation en situation d'urgence réalisées par le Ministère de la santé et le Ministère de l'agriculture, la FAO, World Vision, Child Fund in Honduras, Save the Children, et évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence effectuées par le PAM en novembre 2010.

Composante 3: Agroforesterie et aménagement des bassins versants en faveur de l'adaptation aux chocs d'origine climatique

30. Cette composante est axée sur: i) la protection de l'environnement dans les zones vulnérables et la réduction de l'impact de l'environnement sur les communautés; et ii) la diversification des moyens de subsistance des ménages vulnérables au moyen de plantations d'arbres et de mesures de conservation. Elle sera mise en œuvre dans les 45 municipalités des provinces situées dans le couloir de la sécheresse qui enregistrent la plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire liée aux sécheresses et aux inondations.
31. Les activités Vivres contre travail (VCT) concerneront notamment la protection des sources d'approvisionnement en eau, de la conservation des terres et des eaux et du reboisement; elles feront intervenir des pépinières, des plantations d'arbres fruitiers et des vergers familiaux. Ces activités se dérouleront principalement durant la saison de soudure.
32. La composante VCT a été conçue de manière à s'articuler avec le filet de sécurité Bonus 10 000 et l'ENSAN mis en place par le Gouvernement; elle viendra à l'appui de l'action entreprise par le Gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire au moyen de programmes de protection de l'environnement et de mesures visant à accroître la production vivrière. Un plan de renforcement des capacités sera élaboré avec les homologues des pouvoirs publics honduriens pour faciliter le transfert des responsabilités le moment venu.
33. Les formules d'aide prévues dans le cadre du programme Bonus 10 000³⁴ seront utilisées, mais les bénéficiaires recevront des vivres et non de l'argent, car ils résident dans des zones où les disponibilités en céréales sont faibles pendant de la saison de soudure. Le PAM déterminera avec le Gouvernement le type de transfert approprié. Au cours de la période couverte par le programme de pays 200240, 12 800 participants (64 000 personnes sur la base de ménages de cinq membres) seront sélectionnés en consultation avec le Gouvernement; la sélection reposera sur divers critères de sécurité alimentaire, tels que la dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance, le risque de mauvaise récolte, le fait que le ménage soit dirigé par une femme, l'accès à la terre et la qualité de celle-ci, et la superficie cultivée. Les résultats feront l'objet d'un suivi afin d'apporter des éléments d'information qui faciliteront l'élaboration d'options de programmation futures.
34. Dans le cadre de la composante 3, un certain nombre de partenaires interviendront tels que l'Institut national de conservation et de développement forestier, des zones protégées et des espèces sauvages (*Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Áreas Protegidas y Vida Silvestre*, ICF), le Ministère de l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), *Cooperative for Assistance and Relief Everywhere* (CARE) et Oxfam.

³⁴ Le filet de sécurité Bonus 10 000 du Gouvernement assure des transferts monétaires subordonnés à l'utilisation par les bénéficiaires de services d'éducation et de santé.

TABLEAU 1: VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE				
	Par an	Total cumulé sur 5 ans		
		Hommes/garçons	Femmes/filles	Total
Composante 1 – Programme d'alimentation scolaire	113 183	99 827	103 902	203 729
Composante 2 – Appui nutritionnel aux groupes vulnérables, SNMI	39 413	78 519	118 546	197 065
Composante 2 – Appui nutritionnel aux groupes vulnérables, traitement antirétroviral	667	1 641	1 694	3 335
Composante 3 – Agroforesterie et aménagement des bassins versants en faveur de l'adaptation aux chocs d'origine climatique	12 800	32 000	32 000	64 000
TOTAL	166 063	211 987	256 142	468 129

* Le nombre de bénéficiaires des activités d'alimentation scolaire a été ajusté pour tenir compte du fait qu'un certain nombre d'entre eux bénéficieront du programme pendant plusieurs années.

35. La problématique hommes-femmes sera prise en considération dans toutes les activités moyennant la promotion de la participation des hommes aux programmes de nutrition, l'utilisation du programme d'alimentation scolaire pour mettre en avant l'égalité des sexes durant les années décisives pour le développement de la personnalité des enfants, et des activités de sensibilisation. Le système de suivi sera utilisé pour déterminer l'étendue et les avantages de la participation des femmes aux activités, et des ajustements seront effectués si nécessaire.
36. Les rations ont été établies en tenant compte des habitudes alimentaires locales et des lignes directrices du PAM. Pour assurer l'efficacité nutritionnelle et favoriser le respect des traitements antirétroviraux, le PAM et le Gouvernement étudient la possibilité de produire localement des aliments composés enrichis comprenant des protéines d'origine animale.

TABLEAU 2. RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)								
	Composante 1		Composante 2					Composante 3
	Écoles primaires	Écoles maternelles	Femmes enceintes et mères allaitantes	Enfants de 6 à 23 mois	Enfants de 24 à 59 mois	SNMI – ration familiale	Traitement antirétroviral – ration familiale	VCT
Mais	60	45		-	-	180	200	200
Riz	30	30		-	-	50	48	200
Légumes secs	25	20		-	-	75	74	40
Mélange maïs-soja	20	20	200	170	200	40	100	100
Huile végétale	10	10	20	15	20	10	18	20
Sucre			200	7	20	-	-	-
Total	145	125	240	192	240	355	440	560
kcal/jour	570	501	1 057	841	1 057	1 310	1 680	2 131
% de kcal d'origine protéique	11,7	11,3	13,6	14,6	13,6	13,0	13,4	11,3
% kcal d'origine lipidique	22,2	24,1	27,2	27,0	27,2	14,0	17,7	15,0
Nombre de jours d'aide alimentaire	150	150	150	360	90	90	180	150

TABLEAU 3. VENTILATION DES BESOINS ALIMENTAIRES TOTAUX PAR COMPOSANTE (en tonnes)					
	Composante 1	Composante 2		Composante 3	Total
		SNMI	Traitement antirétroviral		
Mais	4 884	2 976	600	1 920	10 380
Riz	2 547	250	720	1 920	5 437
Haricots	2 052	352	1 111	384	3 899
Mélange maïs-soja	1 698	1 666	1 501	960	5 825
Huile végétale	849	368	54	192	1 463
Sucre	-	130	-	-	130
Total	12 030	5 742	3 986	5 376	27 134
% des besoins totaux ³⁵	44	21	15	20	100

³⁵ Vivres alloués à chaque composante en pourcentage du total des denrées alimentaires.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

37. Le programme de pays 200240 sera mis en œuvre conjointement avec les pouvoirs publics en vue de renforcer leurs capacités. Il sera lié à l'ENSAN dans la mesure où son approche et ses structures intersectorielles s'adressent directement aux conseils de développement régionaux, aux communautés et aux municipalités.
38. La coordination des activités d'alimentation scolaire se fera à deux niveaux: i) soutien financier et suivi avec le Ministère du développement social, responsable de la contribution financière du gouvernement; et ii) suivi des effets directs avec le Ministère de l'éducation et les unités départementales chargées de l'alimentation scolaire.
39. La coordination des interventions menées dans les domaines de la nutrition, de l'agroforesterie et de l'aménagement des bassins versants sera assurée par les mécanismes techniques de coordination de l'ENSAN, c'est-à-dire l'UTSAN et le COTISAN; les principaux interlocuteurs seront le Ministère de la santé pour les activités de nutrition, et l'ICF pour l'agroforesterie et l'aménagement des bassins versants. Les conseils régionaux – un échelon récemment créé – les municipalités, les organisations de la société civile et les ONG aideront à coordonner les activités dans les départements ciblés.
40. Le programme de pays permettra d'exploiter les progrès récemment accomplis dans l'établissement de partenariats avec les municipalités en matière de logistique. La décentralisation devrait se traduire par un nouvel accroissement du soutien financier et des responsabilités prises par les municipalités, qui vont bénéficier de ressources supplémentaires.
41. Dans la mesure du possible, les produits alimentaires seront achetés localement au moyen des mécanismes prévus dans le programme Achats au service du progrès.
42. Un système de suivi adapté aux procédures du Gouvernement a été établi pour analyser les données de référence et agir en conséquence; des sites sentinelles seront mis en place dans les dernières communes ciblées, avec la participation des pouvoirs publics, des communautés et d'ONG. Le PAM fera appel aux outils d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité pour assurer le suivi des produits réalisés. Les conseils régionaux seront dotés des moyens nécessaires pour suivre les indicateurs d'effet direct relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PAM entend étudier la possibilité d'améliorer les mécanismes nationaux de nature à assurer la transparence et la responsabilisation au moyen d'une activité de renforcement des capacités.
43. Un examen à mi-parcours du programme de pays 200240 présentera les résultats intermédiaires, proposera des ajustements et évaluera les progrès accomplis au regard des objectifs de pérennisation et de prise en charge par le pays du programme d'alimentation scolaire, et d'intégration dans l'ENSAN des activités d'appui nutritionnel, d'agroforesterie et d'aménagement des bassins versants.
44. Le Gouvernement, les donateurs privés et publics et les institutions financières régionales ont consacré au programme de pays 2008-2011 des financements suffisants. Des contributions d'un montant analogue sont attendues pour le programme de pays 200240, et une augmentation des contributions du Gouvernement hondurien est envisageable, en particulier en faveur des composantes 1 et 3.

ANNEXE I-A

RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes) ¹	12 030	9 728	5 376	27 134
Produits alimentaires (en dollars)	9 873 065	7 741 506	3 839 616	21 454 187
Total par composante	9 873 065	7 741 506	3 839 616	21 454 187
Transport extérieur				274 405
Autres coûts opérationnels directs				713 930
Total, coûts opérationnels directs				988 335
Coûts d'appui directs ²				1 680 507
Coûts d'appui indirects ³ (7 pour cent)				1 688 612
Coût total pour le PAM				25 811 641
Contribution du Gouvernement (TTEM ⁴)				2 616 218

* Transport terrestre, entreposage et manutention

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif, utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et dépenses connexes	
Administrateurs nationaux	215 000
Services généraux	227 035
Personnel temporaire	604 900
Consultants nationaux	74 790
Volontaires des Nations Unies	54 847
Voyages officiels du personnel	61 500
Total partiel	1 238 072
Dépenses de fonctionnement	
Location des locaux	60 000
Charges (électricité, etc.)	25 000
Fournitures de bureau et petit matériel	53 685
Communications	42 500
Réparation et entretien du matériel	20 000
Frais d'entretien et d'exploitation des véhicules	45 000
Aménagement des bureaux et réparations	50 000
Total partiel	296 185
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location de véhicules	106 250
Matériel de communication	20 000
Dépenses locales de sécurité	20 000
Total partiel	146 250
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	1 680 507



ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Effets directs repris du PNUAD 2012-2016</p> <p>Objectif 1 du PNUAD. Absence de pauvreté extrême, population instruite et en bonne santé, dispositifs de protection sociale unifiés.</p> <p>Effet direct 2. Contribution à la réduction de la malnutrition et des carences en fer et en iode chez les enfants, en particulier durant la période des 1 000 premiers jours.</p> <p>Effet direct 3. Progrès accomplis vers l'accès universel des populations vulnérables à la santé sexuelle et procréative, l'accent étant placé sur les droits de l'homme.</p> <p>Objectif 3 du PNUAD. Augmentation des productions qui génèrent des possibilités d'emploi, en tirant parti du développement durable.</p> <p>Effet direct 1. Mise en place par le pays et les communautés vulnérables de mesures visant à renforcer la capacité de résister aux catastrophes et aux effets du changement climatique.</p> <p>Effet direct 4. Renforcement de la sécurité alimentaire au sein des populations rurales et périurbaines extrêmement pauvres et vulnérables.</p>	<p>Indicateurs d'effet direct du PNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants. ➤ Taux de mortalité maternelle. ➤ Taux de grossesse chez les adolescentes. ➤ Plans de prévention, d'atténuation et d'urgence établis et mis en place par le Gouvernement et les communautés. ➤ Nombre de conseils régionaux traitant les questions de sécurité alimentaire. ➤ Nombre de familles ayant accès à des moyens de production. ➤ Augmentation de la production vivrière. ➤ Plans municipaux incluant les questions de sécurité alimentaire. ➤ Diversification de la production vivrière. ➤ Diversification des possibilités d'obtenir des revenus. 	<p>Hypothèses: Ressources suffisantes fournies par les organismes des Nations Unies.</p> <p>Risques: Soutien politique faible; ressources humaines et financières insuffisantes. Aucune mise en application ni poursuite d'une vision de l'avenir du pays. Crise politique, ralentissement économique. Catastrophes naturelles majeures.</p>
<p>Composante 1: Programme d'alimentation scolaire</p>		
<p>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</p>		
<p>Effet direct 1. Amélioration de l'accès à l'éducation et développement du capital humain dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux annuel moyen d'évolution du nombre de filles et de garçons scolarisés. Cible: augmentation de 5 %. ➤ Nombre de jours de fréquentation scolaire des filles et des garçons, en pourcentage du nombre de jours d'école. Cible: assiduité de 90 % dans 80 % des écoles. ➤ Ratio de scolarisation des filles par rapport aux garçons. 	<p>Engagement continu du Gouvernement en faveur du programme d'alimentation scolaire.</p>

ANNEXE II – CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
	Cible: 1/1. ➤ Taux de réussite des filles et des garçons. Cible: 90 %. ➤ Couverture des campagnes de déparasitage. 80 % des enfants fréquentant des écoles qui bénéficient de l'aide du PAM reçoivent un traitement de déparasitage deux fois par an.	
Produit 1.1. Couverture du programme d'alimentation scolaire conforme au programme de travail.	➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM. ➤ Nombre d'enfants d'âge préscolaire bénéficiant du programme, en pourcentage du nombre prévu. ➤ Quantité de produits alimentaires distribuée, par type et en pourcentage des distributions prévues.	Poursuite de l'engagement du Gouvernement en faveur du programme d'alimentation scolaire. Disponibilité sur les marchés du pays de produits à acheter. Participation des parents et des communautés au programme d'alimentation scolaire.
Composante 2: Appui nutritionnel aux groupes vulnérables		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
Effet direct 2. Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, filles et garçons ciblés.	➤ Prévalence du retard de croissance chez les enfants ciblés de moins de 2 ans (rapport taille/âge). Cible: réduction de 10 %. ➤ Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de 24 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Cible: réduction de 10 %. ➤ Prévalence de l'anémie ferriprive chez les femmes et les enfants. Cible: réduction de 10 %.	Engagement politique et financier permettant de compléter les activités appuyées par une aide alimentaire.





ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incidence de l'insuffisance pondérale à la naissance (< 2,5 kg). Cible: réduction de 10 %. ➤ Pourcentage de femmes enceintes bénéficiaires qui passent au moins quatre examens prénataux durant leur grossesse. Cible: 75 %. ➤ Pourcentage de mères allaitantes bénéficiaires qui passent au moins un examen postnatal. Cible: 75 %. ➤ Pourcentage de bénéficiaires qui vont jusqu'à la fin de leur traitement. Cible: 80 %. 	
<p>Produit 2.1. Distribution en toute sécurité de produits alimentaires de qualité en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus. ➤ Quantité de produits alimentaires distribuée, par type, en pourcentage des distributions prévues. ➤ Quantité de produits non alimentaires distribuée, par type, en pourcentage des distributions prévues. ➤ Nombre d'incidents de sécurité. 	<p>Surveillance précoce des groupes vulnérables à l'échelle des communautés et des dispensaires.</p> <p>Présence de volontaires au sein des communautés pour effectuer un suivi et jouer le rôle de sentinelles.</p> <p>Ration suffisante pour que les femmes ou les enfants concernés ne se trouvent pas de nouveau sous-alimentés après le traitement.</p>
<p>Effet direct 3. Consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés pendant la période couverte par l'assistance du PAM.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages. <p>Cible: score de consommation alimentaire supérieur au seuil pour 80 % des ménages ciblés.</p>	

ANNEXE II – CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Produit 3.1. Distribution en toute sécurité de produits alimentaires de qualité en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus. ➤ Quantité de produits alimentaires distribuée, par type, en pourcentage des distributions prévues. ➤ Quantité de produits non alimentaires distribuée, par type, en pourcentage des distributions prévues. ➤ Nombre d'incidents de sécurité. 	<p>Surveillance précoce des groupes vulnérables à l'échelle des communautés et des dispensaires.</p> <p>Présence de volontaires au sein des communautés pour effectuer un suivi et jouer le rôle de sentinelles.</p> <p>Ration suffisante pour que les femmes ou les enfants concernés ne se trouvent pas de nouveau sous-alimentés après le traitement.</p>
Effet direct 4. Augmentation du taux de survie des adultes et des enfants séropositifs après six mois de traitement antirétroviral.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de survie après 6 et 12 mois de traitement antirétroviral. ➤ 75 % des adultes et des enfants poursuivant leur traitement antirétroviral 12 mois après l'avoir entamé. 	
Produit 4.1. Distribution en toute sécurité de produits alimentaires et non alimentaires de qualité en quantité suffisante aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires et non alimentaires, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus. ➤ Quantité de produits alimentaires distribuée, par type, en pourcentage des distributions prévues. ➤ Quantité de produits non alimentaires distribuée, par type, en pourcentage des distributions prévues. ➤ Nombre d'incidents de sécurité. 	



ANNEXE II – CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Composante 3: Agroforesterie et aménagement des bassins versants en faveur de l'adaptation aux chocs d'origine climatique		
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Effet direct 5. Réduction du risque de catastrophe à l'échelle des communautés ciblées.	➤ Score des ménages en termes d'avoirs supérieur au seuil pour 80 % des ménages ciblés.	Engagement du gouvernement en faveur du programme Bonus 10 000.
Produit 5.1. Création ou restauration par les communautés ciblées d'avoirs permettant d'atténuer les effets des catastrophes.	➤ Réduction des risques et augmentation des avoirs permettant d'atténuer les effets des catastrophes pour 80 % des communautés ciblées.	
Produit 5.2. Agroforesterie, création de vergers dans les zones ciblées.	➤ Nombre de vergers plantés et entretenus.	





Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au sujet juridique du pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

COTISAN	<i>Comité Técnico Interinstitucional de Seguridad Alimentaria y Nutricional</i> (Comité technique interinstitutionnel de la sécurité alimentaire et de la nutrition)
ENSAN	<i>Estrategia Nacional de Seguridad Alimentaria y Nutricional 2010–2022</i> (Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de nutrition pour 2010-2022)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ICF	<i>Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Áreas Protegidas y Vida Silvestre</i> (Institut national de conservation et de développement forestier, des zones protégées et des espèces sauvages)
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
UTSAN	<i>Unidad Técnica de Seguridad Alimentaria y Nutricional</i> (Unité technique pour la sécurité alimentaire et la nutrition)
VCT	Vivres contre travail